



**Votre mission** Sous la direction du Directeur du Département de la Vie associative, culturelle et touristique, Conservateur est garant du projet culturel et de la qualité scientifique des collections et responsable de la bonne conservation des oeuvres. Vous vous occupez, notamment de :

- Mettre en valeur la collection, pour le public et la communauté scientifique, organiser des expositions temporaires et permanentes
- Procéder à la restauration du patrimoine, en faisant appel à des professionnels de la restauration d'oeuvres d'art ou d'objets d'intérêt ethnographique
- Enrichir la collection, la documenter et la diffuser, Encadrer les travaux sur les collections
- Définir ou participer à la définition des conduites scientifiques de conservation et de présentation des oeuvres
- Conduire, animer et évaluer les actions liées à un projet et gérer les ajustements éventuels.
- Gérer le stockage des collections
- Etre garant du respect du règlement intérieur destiné aux employés et au public
- Etre en relation avec les prestataires et les associations
- Coordination de la PLATEFORME DES MUSEES (P.A.R.C.)
- Coordination de la PLATEFORME "CULTURE & VOUS"
- Planifier, organiser et coordonner les activités du service.
- Rédiger et piloter les rapports stratégiques aux instances décisionnelles et les délibérations.
- Communiquer aux agents du service les directives émanant des autorités et veiller à leur mise en oeuvre.
- Apporter des conseils et des solutions à ses collaborateurs : les conseillant dans leurs activités quotidiennes et en coordonnant les tâches qui leur sont confiées.
- Garantir l'application de la législation propre au service
- Gérer son personnel (définition des objectifs SMART, entretien d'évaluation, pointage, programme de formation, évaluation des besoins en personnel de son service, répartition de la charge de travail, etc.)
- Garantir des bonnes conditions de travail (bien-être, ambiance, motivation) en vue de motiver ses agents et de lutter contre l'absentéisme.
- Valider les opérations financières courantes.
- Marchés publics : Procéder à l'analyse technique des offres, définir les clauses techniques d'un cahier de charge

**Votre profil** Vous êtes titulaire d'un **master/licence en lien avec le domaine culturel (histoire, histoire de l'art, gestion culturelle, arts plastiques et visuels,...)**

Vous faites preuve de rigueur et de sens de l'organisation

Vous démontrez un esprit critique, analytique et synthétique

Vous êtes proactif, autonome, entreprenant, ...

Vous possédez des aptitudes à la communication, tant orale qu'écrite

### **Nous vous offrons**

- Un contrat à durée indéterminée.
- Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- Une rémunération (mensuel minimum brut indexé de 3.042,05 € (échelle RGB A1)
- Des chèques repas

### **Intéressé(e) ?**

Faites-nous parvenir, **avant le 01/02/2019**, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : [emploi@lalouviere.be](mailto:emploi@lalouviere.be) en l'intitulant : **Candidature pour le poste de Conservateur de Musée"**



## Conditions générales de recrutement

- 
- Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.
- 
- Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
- 
- Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.
- 
- L'examen de recrutement consistera en:
  - Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins :
    - La synthèse et le commentaire critique d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou communal (prise de notes autorisée)
    - et/ou l'analyse d'un cas spécifique en rapport avec le poste à pourvoir (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions portant sur l'organisation de l'administration communale en général.
  - => Cotation sur un total de 120 points
  - Un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat ainsi que ses capacités managériales au travers d'une analyse de cas pratique, voire au besoin ses capacités en matière de gestion de projets.
  - => Cotation sur un total de 80 points
- 
- L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.
- 
- Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.
- RQ : Nous rencontrons des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Philippe Neus, Directeur de la Vie Associative, Culturelle et Touristique, au 064/27.79.05

•